Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260302-20260302004-DE

MAIRIE
DE
G O U D E L I N
22290

REGISTRE des DELIBERATIONS du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, les deux mars à dix-huit heures trente, le conseil d'administration de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROUAULT.

Convoqués : Yves CARZUNEL – Alice DRILLET - Anne Yvette ILLIEN – Marie Catherine LE BONHOMME – Laurent LE FAUCHEUR - Nathalie LEFEBVRE - Nathalie LE GOAS – Bernard LE BARS – Nathalie LE PAGE STEPHAN – Marie-Christine MARTIN – Anne Marie ROUAULT - Marie Blanche TACQUET- MALLARGÉ Bernard.

Absentes : Nathalie LE GOAS (pouvoir à Anne-Marie ROUAULT)
Alice DRILLET
Marie-Christine MARTIN

Secrétaire de séance : Nathalie LEFEBVRE

DELIBERATION N° 20260302-004

Date de convocation : 20 février 2025

Objet : Vote des subventions.

Mme ROUAULT propose de verser une subvention au secours catholique, au secours populaire et à la banque alimentaire pour 2026.

L'assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à verser une subvention de :

  - 300 euros au secours catholique
  - 300 euros au secours populaire
  - 1038 euros au Centre d'aide alimentaire du pays de Guingamp pour 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

La Présidente,
Anne-Marie ROUAULT